

Par la VAE, obtenez plus qu'un diplôme : une reconnaissance de votre expérience.

Tous les ans, plus de 1 000 lorrains obtiennent un diplôme en totalité par la Validation des Acquis de l'Expérience. Pourquoi pas vous ?

Un diplôme obtenu par VAE vous permet d'attester de votre qualification réelle, pour :

- **sécuriser votre avenir professionnel** : «on ne sait pas de quoi demain sera fait», «avec un diplôme c'est plus sûr»,
- **faciliter un retour à l'emploi,**
- **favoriser une évolution de carrière,**
- **rechercher une mobilité interne ou externe,**
- **avoir le diplôme requis pour un concours,**
- **vous sentir reconnu,** prendre une «revanche personnelle»,
- **savoir où on en est.**

La VAE, ça vous concerne aussi...

- **une nouvelle façon d'obtenir un diplôme ou un titre**, dans tous les domaines, à tous niveaux, sans avoir nécessairement à suivre une formation.
- **un droit ouvert à tous** : demandeurs d'emploi, salariés, non salariés, agents de la fonction publique, bénévoles..., à condition d'avoir au moins trois ans d'expérience en relation avec le diplôme visé.
- **une démarche basée sur la valorisation et la validation de vos acquis** : un jury évalue les compétences acquises à travers votre expérience, à partir d'un dossier, et éventuellement d'une mise en situation.
- **une aide à chaque étape** : vous serez conseillé pour choisir le diplôme adapté et accompagné dans la constitution de votre dossier.
- **un dispositif financé** : vous bénéficierez de prises en charge selon votre statut.

Informations complémentaires & contacts :

 **N° Vert 0 800 800 814**

**Centre régional de ressources
VAE - INFFOLOR**
www.inffolor.org/vae

